



Conseil économique et social

Distr. générale
24 février 2017
Français
Original: anglais et français

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

102e session

Genève, 8-12 mai 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la 102e session

Additif

Annotations et liste des documents

Nota: Au vu du nombre limité de documents soumis pour la session, et après consultation du Bureau du Groupe de travail, il a été décidé de réduire le nombre de jours de réunion à 4 jours et demi. En conséquence, la session commencera le lundi 8 mai 2017 à 14h30.

1. Adoption de l'ordre du jour

ECE/TRANS/WP.15/236 (Secrétariat)	Ordre du jour provisoire de la 102e session
ECE/TRANS/WP.15/236/Add.1 (Secrétariat)	Annotations et liste des documents

Documents de base

ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1 (Secrétariat)	Mandat et Règlement intérieur du Groupe de travail
ECE/TRANS/WP.15/235 (Secrétariat)	Rapport du Groupe de travail sur sa 101e session (Genève, 8-11 novembre 2016)
ECE/TRANS/257	ADR en vigueur au 1er janvier 2017

2. Soixante-dix-neuvième session du Comité des transports intérieurs

Un membre du secrétariat informera le Groupe de travail des décisions du Comité des transports intérieurs à sa soixante-dix-neuvième session (Genève, 20-24 février 2017), qui requièrent des actions de suivi de la part des organes subsidiaires.

3. État de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes

Un membre du secrétariat informera le Groupe de travail de l'état de l'ADR, du Protocole d'amendement de 1993, des accords spéciaux et des notifications en application du chapitre 1.9.

À ce jour, aucun changement n'a été signalé en ce qui concerne l'état de l'ADR (49 Parties contractantes) ni celui du Protocole d'amendement de 1993 (35 Parties contractantes) depuis la dernière session.

4. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/144
(Secrétariat)

Rapport de la Réunion commune sur sa session d'automne 2016

5. Propositions d'amendement aux annexes A et B de l'ADR

(a) Construction et agrément des véhicules

ECE/TRANS/WP.15/2017/6 (France)	Équipement électrique - application du 9.2.2.9.1
ECE/TRANS/WP.15/2017/7 (Norvège)	Amendements au 9.7.3 de l'ADR relatif aux moyens de fixation

(b) Propositions diverses

ECE/TRANS/WP.15/2017/2 (Suisse)	Signalisation orange lors d'un transport dans une chaîne de transport comportant un parcours maritime ou aérien
ECE/TRANS/WP.15/2017/3 (Suisse)	Application des restrictions en tunnel pour les rubriques des moteurs et machines, Nos ONU 3528, 3529 et 3530
ECE/TRANS/WP.15/2017/4 (Suisse)	Application des Nos ONU 3166 et 3171 aux véhicules en tant que chargement et limites de carburant des moteurs hybrides gaz-liquide sur des remorques
ECE/TRANS/WP.15/2017/5 (IRU)	5.4.1.1.1 f) et transport conformément au 1.1.3.6

ECE/TRANS/WP.15/2017/8 (Espagne)	Augmentation de la quantité d'explosifs autorisée par unité de transport
ECE/TRANS/WP.15/2017/9 (Suisse)	Proposition de définition du transport par des particuliers selon le 1.1.3.1 a)
ECE/TRANS/WP.15/2017/10 (Autriche)	Proposition de correction des 5.3.2.1.4 et 5.3.2.1.6

6. Interprétation de l'ADR

ECE/TRANS/WP.15/2017/1 (Pologne)	Interprétation du champ d'application des informations contenues au chapitre 5.4 de l'ADR
----------------------------------	---

7. Programme de travail

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

8. Questions diverses

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

9. Adoption du rapport
